



# PROJET PEDAGOGIQUE

Année Scolaire 2016/2017

**Ecole Marcel Pagnol**  
**6 rue de l'école**  
06670 Saint Blaise

# Sommaire :

## 1. Présentation

- Situation Géographique
- Objectifs éducatifs
- Critères d'évaluation
- La qualité de nos actions

## 2. Projet de fonctionnement

- L'accueil du matin
- La restauration
- Les N.A.P
- L'accueil du soir
- Les rôles de chacun

## 3. Les moyens

- Les moyens humains
- Les moyens matériels

## 4. La parentalité

## 5. Evaluation

## 6. Conclusion

## 1. PRESENTATION

### ➤ Situation géographique

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple du val de banquière créé en 1994 regroupe 12 communes : Aspremont, Castagniers, Colomars, Duranus, Falicon, la Roquette sur Var, Levens, St André de la Roche, St Blaise, St Martin du Var, Tourette-Levens, La trinité soit environ 40 000 habitants. Son siège social se situe à la mairie de St André de la Roche.

L'école Marcel Pagnol accueille des enfants de 3 à 11 ans venant de St Blaise. St Blaise se situe à 20 km de Nice et est entourée des communes de Castagniers, d'Aspremont et de Levens.

<b>Horaires d'Accueil</b>	Matin	Midi	NAP	Soir
Périscolaire	7h30-8h30	12h00-14h00	15h30-16h30	16h30-18h30

L'accueil des enfants se fait dans les locaux de l'école communale.

Durant le temps périscolaire, nous avons à disposition :

- Une salle d'activité
- Les trois cours
- Un dortoir
- WC
- Une salle de motricité

<b>Effectifs Accueillis</b>	➤ 6ans	+ 6ans
Périscolaire	31 enfants	48 enfants

<b>Personnel</b>	Directeur	AS	Animateurs – 6ans	Animateurs + 6 ans
Périscolaire	MAGNAN Jérôme	BOURDEAU Nathalie	2 animateurs + directeur en renfort pour le midi	3 animateurs

Le SIVOM Val de Banquière a pour finalité de contribuer à l'épanouissement de tous en permettant à chacun l'accès à des activités et des actions diversifiées tout en défendant les principes de laïcité pour le « VIVRE ENSEMBLE ».

Dans ce cadre, le directeur et son équipe pédagogiques développent pour la structure les objectifs éducatifs du SIVOM Val de Banquière:

## ➤ **OBJECTIFS EDUCATIFS**

### ✓ **Développer l'autonomie, devenir et être acteur de sa vie**

- Permettre aux enfants de prendre des initiatives et d'agir de façon autonome, renforçant ainsi leurs capacités et leurs aptitudes à construire leurs personnalités.
  - En aménageant les lieux afin qu'ils soient adaptés aux capacités de chaque tranches d'âges (espace lecture, espace jeux, espace détente, etc....)
  - En montrant et expliquant à l'enfant sans faire à sa place, tant dans les moments de vie quotidienne que durant les activités.
  - En faisant participer l'enfant aux différentes tâches de la vie quotidienne (rangement, nettoyage, service à table...) en rapport avec son âge.
  - En proposant plusieurs activités aux choix

### ✓ **Favoriser le développement des liens sociaux**

- Apprendre à écouter et à respecter les différences de l'autre.
  - En établissant des règles simples et en incitant l'enfant à les respecter en montrant l'exemple entre le dire et le faire de façon cohérente.
  - En apprenant à l'enfant à respecter les autres avec ses différences (physique, sociales, culturelles et religieuses).
  - En alternant les moments où l'enfant se retrouve en petit groupe et plus grand groupe en mélangeant parfois les tranches d'âge
  - En favorisant et en incitant l'entraide « Élémentaires /Maternelles », afin que les enfants soient plus attentifs les uns envers les autres.
  - En travaillant sur l'écoute de soi et des autres en apprenant à parler moins fort tant dans les moments de jeux que dans les moments de détente.

### ✓ **Favoriser l'éveil et la curiosité**

- En organisant des ateliers ludiques (avec la participation d'animateurs) qui répondront aux besoins d'apprendre aux enfants et en organisant des sorties en plein air pour découvrir l'environnement naturel qu'ils côtoient chaque jour.
- En les impliquant dans la création et l'entretien d'un potager.

## ➤ **Critères d'évaluation :**

- La satisfaction du public et des familles
- La fréquentation des structures
- L'atteinte de nos objectifs

## ➤ **La qualité de nos actions**

- Tous ces critères seront évalués à chaque période identifiée, grâce à des outils quantitatifs et qualitatifs (questionnaires, échanges réguliers, grilles d'observation, état de présence, analyse des arbres pédagogiques, auto évaluation...)
- L'ensemble de ces résultats seront retranscrits dans des bilans périodiques.

## **2. PROJET DE FONCTIONNEMENT**

### **A. L'accueil du matin (9 maternelles et 12 élémentaires)**

- L'accueil du matin à lieu de 7h30 à 8h30 à l'école Marcel Pagnol, dans des espaces dédiés à l'animation périscolaire.
- Les enfants sont pris en charge de manière échelonné par l'équipe d'animation.
- Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs.
- Il a le choix entre diverses activités : jeux de société, lire, dessiner ou ne rien faire...

### **B. La restauration** : La pause méridienne se déroule en 2 services échelonnés afin de réduire au maximum le bruit dans le réfectoire.

- Les maternelles (31 enfants) :
  - 3 animateurs prennent en charge les enfants dans la classe à 12h00.
  - Le passage aux toilettes et lavage des mains obligatoire est effectué par l'ATSEM avant que les animateurs arrivent.
  - Les enfants partent au repas.
  - En sortant de la cantine les premières sections passent au toilette, se lavent les mains et montent à la sieste à 13h00. Les autres restent en activité dans la cours.
  - Les instituteurs arrivent dans la cours à 13h40 le lundi, mardi, jeudi et à 13h50 le vendredi.
- Les élémentaires (46 enfants) :
  - Chaque animateur récupère sa classe à 12h00.
  - Les enfants sont en activités jusqu'à 12h30.
  - Les enfants mangent jusqu'à 13h15 et retournent en activités
  - Les instituteurs arrivent dans la cours à 13h40 le lundi, mardi, jeudi et à 13h50 le vendredi et récupèrent tout les enfants

### **C. Les NAP( Nouvelles Activités Périscolaire)** 77 enfants

- Chaque animateur prend en charge les enfants dans la classe à 15h30.
- Toutes les classes se rejoignent dans la cours pour une petite récréation de 15 minutes.

- Cette année nous avons décidé de faire 3 groupes avec toutes les classes. Les enfants du CP au CM2 seront mélangés afin de favoriser l'entraide et la solidarité.
- Puis ils partent en activité.
- A 16h25 nous séparons les enfants qui partent à 16h30 de ceux qui restent à l'accueil du soir.
- Les parents peuvent récupérer leurs enfants à 16h30.

D. **L'accueil du soir**( 17 maternelles et 22 élémentaires)

- Les enfants inscrits sur ce temps sont pris en charge par les animateurs tout de suite après la fin des NAP. Ils se retrouvent dans la cour pour partager le gouter fourni par les parents. Par temps de pluie le gouter est pris dans la salle d'activité.
- Après le gouter, les enfants ont la possibilité de jouer dans la cour ou dans la salle d'activité.

E. **Les rôles de chacun**

- Le rôle de l'animateur

- Organiser l'animation des différents moments de la journée.
- Avoir une présence totale auprès des enfants.
- Elaborer et préparer des activités, leur mise en place, le rangement.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- Veiller au respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie
- Assurer de mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

- Le rôle du directeur

- Dynamiser l'équipe autour d'un projet fédérateur.
- Assurer la gestion financière, matérielle et administrative.
- Travailler en relation avec les différents partenaires (l'équipe enseignante, les associations et les familles).
- Assurer la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Veiller à la mise en œuvre du projet pédagogique et faire un suivi de son travail au responsable du service enfance /jeunesse du SIVOM.

### **3. LES MOYENS**

#### -Les moyens humains

L'équipe d'animation s'engage à mettre en place le projet pédagogique et a un rôle d'accompagnement des enfants pour tout les temps d'accueils.

Chaque agent doit toujours avoir à l'esprit le rôle de formateur de chacun. Des temps d'échange et de préparation auront lieu.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'animation s'engage a :

- Avoir un langage et une attitude correcte avec les enfants.
- Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement.
- Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en initiant, l'enfant à se servir de ses couverts.
- Veiller à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goutent de tout sans forcer.
- Développer le lien avec les familles.
- Veiller au bien être des enfants, à leur sécurité physique, morale et affective.
- Respecter le choix des enfants, être à leur écoute.
- Avoir connaissance des fiches sanitaires des enfants.
- Aménager et ranger régulièrement les locaux (meubles de rangement, affichage, décoration, etc...)

L'équipe se réunit un jeudi matin sur deux pendant 2 heures afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique.
- D'amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer des activités
- De mettre en place des projets
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leur besoins

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilité d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...). Chacun est garant de la mise a jour et du respect de ces outils de travail.

L'école Marcel Pagnol possède 3 classes :

- 3 instituteurs
- 1 ATSEM

- **L'équipe d'animation**

- Jérôme MAGNAN directeur (BAFA, BAFD en cours)
- Nathalie BOURDEAU (BAFA en cours)
- Jeremy DESMOND (BAFA)
- Nathalie MACHAIN (Formation moniteur éducateur)
- Pascale FARAUT (BAFA)
- Marie Thérèse VALLEREY (BAFA)
- Audrey FORNERO (ATSEM)

- **Le personnel de service :**

Deux agents de la SNRH assurent la mise en place de la salle de restauration, ainsi que la préparation des repas. Ces personnes s'occupent également du nettoyage de la salle de restauration .

**-Les moyens matériels**

- Equipement au sein de l'école
  - Une salle de motricité
  - 3 cours avec une aire de jeux
  - 2 salles d'animation périscolaires
  - Une salle pour la sieste
  - Une cantine
- Espaces extérieur à l'école
  - Une médiathèque avec livres/DVD/jeux/postes informatique et internet/TV et lecteur DVD, en fonction des heures d'ouvertures et de la disponibilité.
  - Une salle polyvalente, capacité 200 personnes (équipement : cuisine et frigo, écran pour projection de film, estrade pour représentation, loges.
  - Un micro site protégé pour activités sportives.
  - Un espace de jeux devant l'école (public)
  - Un jeu de boule (public)

Le matériel à l'accueil périscolaire est a disposition (les animateurs veillent à une utilisation correcte et adaptée à l'activité et vérifient les quantités après chaque utilisation).



#### **4. LA PARENTALITE**

Les animateurs sont en contact permanent avec les parents, à l'accueil du matin mais également à celui du soir. Ils sont informés régulièrement sur les temps d'animation de leurs enfants. L'équipe doit veiller à instaurer un dialogue auprès des familles afin de pouvoir travailler en partenariat.

Un site internet est mis en place par le SIVOM VAL DE BANQUIERE de manière à ce que les parents soient tenus informés des différentes activités et manifestations mises en place sur la commune pour leurs enfants.

Nous sollicitons également leur aide lors de différents temps (ex :préparation de spectacle et d'autres manifestations...), et ce afin de les faire participer à la vie de l'école.

#### **7. EVALUATION**

##### -Evaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leurs ressentis.

##### -Evaluation des animateurs :

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir-être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents. Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Le directeur est évalué de la même façon par sa hiérarchie. Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions auprès des jeunes.

#### **8. CONCLUSION**

Le rôle et l'investissement de chacun est indispensable dans la réussite et la concrétisation des objectifs de ce projet pédagogique. Ce dernier est le document sur lequel il faut s'appuyer, il est l'outil nécessaire au bon fonctionnement des accueils périscolaire.